

Les étapes clés

ors



2017

Dr. Jürg Rötheli reprends les fonctions de directeur.

2015

Le canton d'Argovie confie à ORS les tâches d'encadrement des requérants d'asile dans les centres opératoires protégés (COP).

2014

ORS reprend la société ABS Betreuungsservice AG à Pratteln et élargit son éventail de prestations aux communes. Sur mandat du gouvernement de Haute-Bavière, ORS démarre ses activités en Allemagne. ORS Deutschland GmbH est fondée. Elle encadre les requérants d'asile à Munich et à Ingolstadt.

2013

Suite à un appel d'offres public, ORS est sélectionnée pour trois des centres d'enregistrement et de procédure (CEP) de la Confédération.

Suite à un autre appel d'offres, la Confédération mandate à nouveau ORS en lui confiant la mise en œuvre des mesures sanitaires de frontière dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP).

2012

ORS gagne la procédure d'attribution pour «l'encadrement des requérants d'asile» en Autriche. ORS Service GmbH est fondée. Elle encadre les requérants d'asile dans les quatre lieux d'accueil initial et les centres d'encadrement d'Autriche. Depuis début janvier, ORS encadre les requérants d'asile à l'abri de protection civile d'Hochfeld sur mandat du canton de Berne.

2011

ORS introduit un nouveau logiciel d'entreprise qui relie tous les départements d'ORS entre eux.

Le canton de Bâle-Ville ouvre l'abri de protection civile de Brüglingen et confie à ORS l'encadrement des requérants d'asile qui y sont hébergés.

Après 15 années d'activité au sein d'ORS, Eric Jaun part à la retraite. Stefan Moll-Thissen reprend les fonctions de directeur.

2010

Le programme de formation d'ORS accueille pour la première fois également des personnes externes. De plus, le programme de formation est certifié eduQua.

Stefan Moll-Thissen devient membre de la direction. En tant que directeur adjoint, il soutient Eric Jaun dans ses tâches.

2008

A partir du 1er janvier, ORS gère, sur mandat du canton de Fribourg, le mandat global concernant le monde de l'asile et encadre 1300 personnes avec 45 postes à temps plein.

ORS offre à ses collaboratrices et collaborateurs un programme de formation propre. Son contenu est adapté aux diverses tâches et aux défis du travail d'encadrement.

Sur mandat de l'ODM, ORS encadre désormais les requérants d'asile dans le centre de transit de l'aéroport de Genève.

2007

Suite à un appel d'offres, le canton de Soleure mandate ORS pour l'encadrement et l'hébergement des requérants d'asile. De plus, elle gère des programmes de formation et d'occupation.

Sur mandat de la commune de Dänikon ZH, ORS assure pour la première fois l'encadrement d'un réfugié reconnu.

2006

Le canton de Fribourg confie à ORS les tâches liées à l'encadrement de bénéficiaires de l'aide d'urgence.

Sur mandat de la Confédération, ORS met désormais en œuvre les mesures sanitaires de frontière dans les centres d'enregistrement et de procédure.

2005

ORS est doublement certifiée selon les normes ISO 9001:2000 et BSV-IV 200.

2004

Pour la première fois, ORS est mandatée dans le canton de Berne avec la gestion d'un regroupement PAG. Les communes de Hasle b. Burgdorf, Kirchberg, Lützelflüh et Rüdtiligen-Alchenflüh appartiennent au PAG Bitzius. Fin décembre 2006, ORS se retire du canton de Berne.

2002

Suite à un appel d'offre, le canton de Zurich mandate ORS pour la direction de centres de 1er accueil de première phase.

2001

Sur mandat de l'ODR, ORS encadre les requérants d'asile dans la zone de transit de l'aéroport de Zurich.

Dornach est la première commune du canton de Soleure à confier à ORS la coordination d'asile communale.

1999

Le canton de Zurich mandate ORS pour la gestion d'un centre de transit.

1998

ORS encadre pour la première fois les requérants d'asile hébergés individuellement de deux communes du canton de Zurich (Birmensdorf, Urdorf).

Dans le cadre de l'encadrement et de l'hébergement de réfugiés de guerre d'ex-Yougoslavie, la Confédération mandate ORS pour la gestion civile de centres d'hébergement militaires. De plus, ORS gère, sur mandat de la Confédération et de différents cantons, des centres d'hébergement d'urgence. L'effectif comprend à ce moment-là près de 500 collaboratrices et collaborateurs.

Le canton de Berne confie à ORS la gestion de centres d'accueil initial et de transit.

1996

Eric Jaun devient directeur d'ORS.

1994

L'ODR confie à ORS l'exploitation du centre de transit d'Altstätten (SG).

1993

Sur mandat de la commune d'Allschwil (BL), ORS reprend la direction d'un hébergement collectif communal pour requérants d'asile.

A partir de 1997, elle encadre également les requérants d'asile de la commune hébergés individuellement.

1992

Le foyer pour requérants d'asile «Gitterli» à Liestal a besoin d'une direction au début des années 90. Le représentant du canton de Bâle-Campagne, le conseiller d'Etat Spitteler, aborde ce problème avec l'ADIA. La demande révèle qu'en tant qu'entreprise temporaire et pour diverses raisons, l'ADIA ne peut pas diriger le centre «Gitterli» sous son nom. En revanche, une société inactive du groupe ADIA peut être utilisée pour ce mandat. Cette société s'appelle ORS.

L'Office fédéral des réfugiés (ODR, aujourd'hui Secrétariat d'Etat aux migrations [SEM]) confie à ORS le travail d'encadrement des requérants d'asile dans les centres d'accueil de la Confédération à Bâle, Kreuzlingen, Chiasso et Genève.